



Syndicat Emeraude.fr

Encombrants

Les encombrants font l'objet d'une collecte spéciale avec un lieu et une date spécifiques à chaque commune.



Plus d'informations

Plus d'informations sur les dates de vos encombrants sur le [calendrier de collecte](#) de votre commune.



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/encombrants?is_pdf=true

Ferraille



Bois et gros cartons



Literie et gros meubles



- > Amiante
- > Bouteilles de gaz
- > Déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, téléviseur,...)
- > Déchets végétaux
- > Gravats et plâtres
- > Extincteurs
- > Pneumatiques usagés
- > Produits toxiques (peintures, solvants, enduits, ...)
- > Piles et autres batteries
- > Miroirs, WC, lavabo et vaisselle également. Ces déchets sont cassants et peuvent blesser l'équipage de collecte.



Attention !

2m³ maximum par foyer

2m de longueur maximum

70kg maximum par objet



Plus d'informations

Une question, un doute ? Appelez le service technique du Syndicat Emeraude au

01 34 11 92 92 et nos agents se feront un plaisir de répondre à votre demande !



(<https://www.syndicat-emmaude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

12 r Marcel Dassault
Parc d'activités Les Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emmaude.fr/encombrants?is_pdf=true